



-  Phase préalable à la révision du schéma : Lancement de la révision, consultation des EPCI sur le portage de la révision, construction du référentiel méthodologique par le COTECH et validation de celui-ci par le COPIL
-  Phase 1 : Évaluation des objectifs du précédent schéma en concertation avec le COTECH et soumis à l'approbation de la commission consultative
-  Phase 2 : Évaluation des besoins actuels par la rencontre des différents acteurs, enquête auprès des voyageurs, des gestionnaires, des élus, des techniciens EPCI. Journées de concertation, mise en place de groupes de travail et construction de fiches actions
-  Phase 3 : Concertation politique et entérinement du Schéma 2026-2031